

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'Association Profond

du 19 juin 2019, de 15h à 17h45,
Musée national Zurich, auditorium « Willy G.S. Hirzel », Museumstrasse 2, 8021 Zurich

Ordre du jour

A Discours de bienvenue

B Assemblée générale de l'Association Profond

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2018
2. Approbation des comptes annuels de 2018
3. Rapport de l'organe de révision et accord de décharge
4. Election de Peter E. Bodmer à la fonction de président du comité
5. Fixation de la cotisation adhérent
6. Divers

C Profond Institution de prévoyance : rétrospective 2018

D Comptes annuels de 2018

E Placements – Rétrospective 2018 et perspectives

F Stratégie 2019/20

G Table ronde « Armes, centrales au charbon, génie génétique – que signifie le terme Investissement responsable ? »

A Discours de bienvenue

Mirjam Staub-Bisang accueille les invités et présente le programme.

Laurent Schlaefli, directeur de l'Association Profond, ouvre à 15h05 la 28^e assemblée générale de l'Association Profond, relative à l'exercice 2018.

B Assemblée générale de l'Association Profond

L'invitation à l'assemblée générale de l'Association Profond qui se tient aujourd'hui a été envoyée en temps utile à tous les membres, accompagnée du procès-verbal, des comptes annuels et de l'ordre du jour.

243 personnes se sont inscrites à l'assemblée générale d'aujourd'hui. 218 personnes sont présentes aujourd'hui, dont 94 voix (membres de l'association, une voix par affiliation) représentées dans la salle.

Claudia Brand et Jacqueline Buchmann sont élues scrutatrices à l'unanimité.
L'ordre du jour actuel est approuvé à l'unanimité.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2018

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2018 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Présentation et approbation des comptes annuels de 2018

Laurent Schlaefli présente et explique les comptes annuels de 2018.

3. Rapport de l'organe de révision et accord de décharge

Progressia Wirtschaftsprüfung AG a vérifié les comptes annuels de 2018.

Les comptes annuels de 2018 sont approuvés à l'unanimité, conjointement avec le rapport de l'organe de révision de 2018, et décharge est donnée à l'unanimité au comité.

4. Election de Peter E. Bodmer à la fonction de président du comité

Laurent Schlaefli annonce la démission de Mirjam Staub-Bisang en tant que membre et présidente de l'association. Peter E. Bodmer est proposé à l'élection comme président du comité de l'Association Profond. Aucune contre-proposition n'est soumise.

L'assemblée générale l'élit président à l'unanimité. Peter E. Bodmer déclare, aux fins du procès-verbal, accepter son élection en tant que président de l'Association Profond. Peter E. Bodmer est inscrit au registre du commerce et signe collectivement avec une deuxième personne.

5. Fixation de la cotisation adhérent

La cotisation adhérent de 120.00 CHF en vigueur jusqu'ici est également approuvée à l'unanimité pour 2019.

6. Divers

- a. Les membres n'expriment ni souhait ni suggestion.
- b. La prochaine assemblée générale de l'Association Profond est prévue le 23 juin 2020 dans l'après-midi.

L'AG de l'Association Profond prend fin à 15h15.

Pour Profond Institution de prévoyance, les points à l'ordre du jour C) Profond Institution de prévoyance : rétrospective 2018, D) Comptes annuels, E) Placements – Rétrospective 2018 et perspectives, F) Stratégie 2019/20, G) Table ronde « Armes, centrales au charbon, génie génétique – que signifie le terme Investissement responsable ? », ne sont pas consignés dans le procès-verbal.

Pour le procès-verbal :



Laurent Schlaefli
Directeur



Barbara Jucker
Tenue du procès-verbal

Zurich, le 20 juin 2019